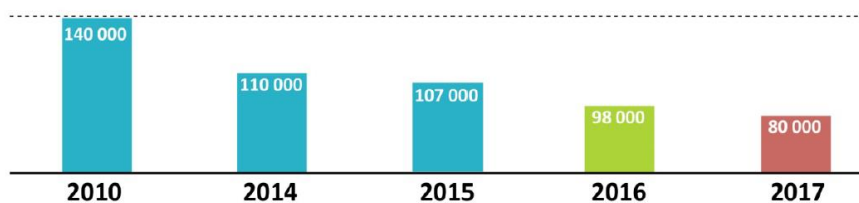


« Tous mobilisés pour vaincre le décrochage »

La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu majeur de nos sociétés et une cause nationale. Les facteurs de risques sont multiples et variés ; internes et externes. L'éducation nationale doit lutter en coordination avec l'ensemble des partenaires de terrain.

Les chiffres du décrochage

Une baisse continue du flux de jeunes sortant de formation initiale sans diplôme*

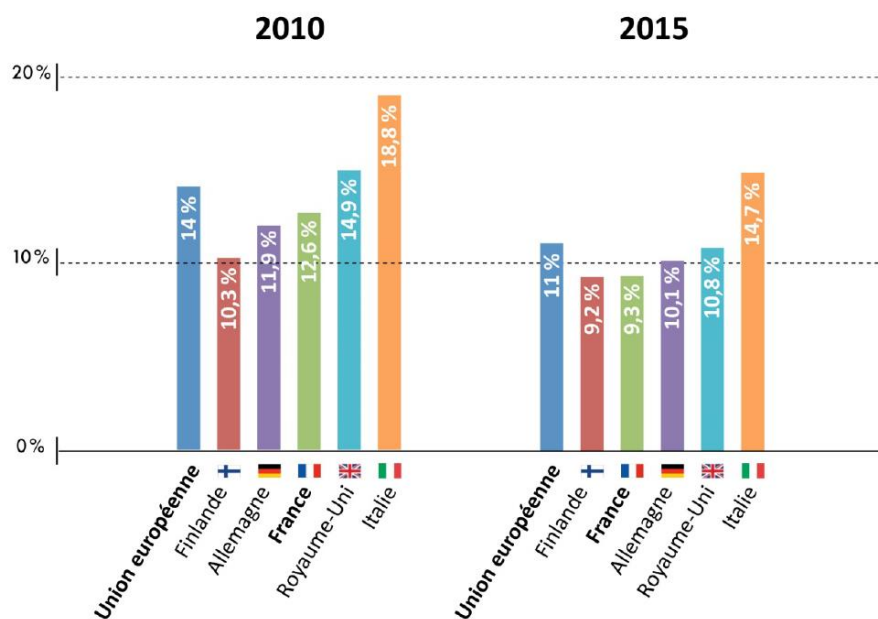


DEPP / Enquête emploi - Indicateurs MENESR - En prévision

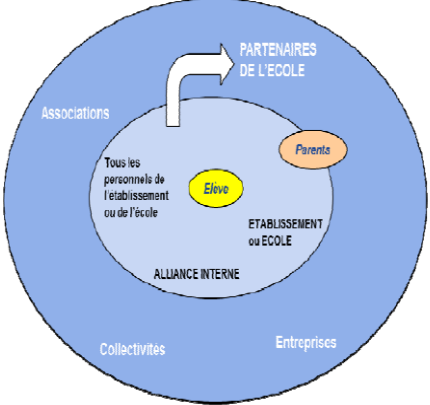
*en France métropolitaine et Dom

Une amélioration nette de la position de la France au niveau européen

Sorties précoces du système scolaire (18-24 ans)



La lutte contre le décrochage scolaire se décline en 3 grands axes.

Prévenir	Accompagner : le droit à une nouvelle chance	Fédérer : une politique partenariale associant acteurs institutionnels et associatifs.
<p>Amélioration de la formation continue des enseignants : sensibilisation renforcée aux signes précurseurs du décrochage [absentéisme-évolution soudaine du comportement-baisse des résultats scolaires...]</p> <p>Pratique pédagogiques dans la classe : travail collaboratif au sein des équipes (alliances éducatives)</p> <p>Co-éducation avec les parents (mallette des parents-école ouverte aux parents)- [site dédié http://mallettedesparents.onisep.fr/]</p> <p>Semaine de la persévérance scolaire : point d'orgue de toutes les actions et efforts des équipes sur l'année [échanges renforcés-valorisation, écoute des jeunes]</p> <p>Ré-orientation et découverte des métiers (parcours avenir 6^{ème}/terminale/lycée professionnel : journée d'accueil et d'intégration/jumelage collèges -lycées professionnels et CFA...)</p> <p>Création du corps des psychologues de l'éducation nationale</p>	<p>Garantir à tout jeune ayant échoué aux examens une place dans son établissement d'origine pour re-préparer l'examen et la conservation de ses acquis</p> <p>Le droit au retour à la formation : 52000 jeunes revenus en formation depuis fin 2014 [site Onisep : reviens te former]</p> <p>Développer toutes les formes de structures de retour à l'école [environ 2000 jeunes concernés en 2016] : Parcours Aménagé de la Formation Initiale/micro-lycée/stages passerelles/écoles de la deuxième chance (46 écoles sur 110 sites soit 15000 jeunes)/EPIDE : 20 centres accueillent 3000 jeunes sans qualification ni diplôme par session de 8 mois/pour les ultramarins de 18 à 25 ans :Service Militaire Adapté (2015 : 5764 jeunes accueillis)/le Service Militaire Volontaire (phase d'expérimentation jusqu'à l'automne 2017 : parcours de 6 à 12 mois avec une compensation financière de 3313 euros au sein d'unités militaires spécifiques)</p>	<p>Plate - formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et coordination régionale (PSAD)</p> <p>Collaboration avec de grandes entreprises</p> <p>Intégration d'associations dans la mise en œuvre des alliances éducatives [sur la base d'un diagnostic partagé et des potentialités de l'élève, elles visent à apporter une ou plusieurs réponses individualisées, élaborées collectivement]</p>  <p>Le diagramme illustre un modèle d'alliance éducative. Au centre se trouve un élève (Eève) dans un établissement ou école. Autour de lui se trouve une 'ALLIANCE INTERNE' qui inclut 'Tous les personnels de l'établissement ou de l'école' et les 'Parents'. Ce noyau est entouré d'un cercle plus large qui englobe 'Associations', 'Collectivités', 'Entreprises' et 'PARTENAIRES DE L'ECOLE'. Une flèche blanche indique une interaction ou un flux entre les partenaires de l'école et le noyau central.</p>

Constats issus du projet européen TITA (*Team cooperation to fight early school leaving : Training-Innovation-Tools-Actions*) : débuté en mai 2014 pour une durée de trois ans.